

08.09.2016 – 10:32 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Application de la priorité des travailleurs indigènes: le modèle prévu est taillé sur mesure pour la construction

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) appuie l'introduction de la priorité des travailleurs indigènes sur la base du modèle des groupes professionnels. «Le concept light de priorité des travailleurs indigènes, présenté par l'Union patronale suisse, combiné au modèle des groupes professionnels du Service cantonal zurichois de l'économie et du travail est fait sur mesure pour les spécificités des métiers de la construction» a déclaré Gian-Luca Lardi, président central de la SSE lors d'une conférence de presse jeudi à Zurich.

Le modèle des groupes professionnels a été présenté jeudi lors d'une conférence de presse commune de l'Union patronale suisse (UPS), du Service cantonal zurichois de l'économie et du travail et de la SSE. Ce modèle tient compte de manière optimale de la situation dans la branche de la construction. Dans cette branche, en effet, les conditions diffèrent selon les groupes professionnels. Dans la catégorie des travailleurs faiblement qualifiés, on relève encore un potentiel pour engager de la main-d'oeuvre indigène, alors que le marché du travail est asséché dans les groupes de collaborateurs bien à très bien qualifiés comme les conducteurs de travaux et les ingénieurs. Le modèle tel que présenté aujourd'hui à Zurich permettrait aux entreprises de construction d'adopter la même procédure non bureaucratique que jusqu'ici, soit de combler avec du personnel spécialisé de l'étranger les importantes pénuries de main-d'oeuvre qualifiée, phénomène observé depuis bien des années. Dans le même temps, la branche de la construction s'engagerait à appliquer le principe de priorité des travailleurs indigènes dans la catégorie des collaborateurs faiblement qualifiés, groupe n'affichant pas de manque en personnel.

Dans son exposé, le président des entrepreneurs Gian-Luca Lardi a qualifié le modèle des groupes professionnels comme étant «taillé sur mesure pour les spécificités des métiers de la construction». Ce modèle crée, effectivement, des conditions-cadre adaptées de façon optimale aux régions et aux professions. En revanche, la SSE rejette catégoriquement une mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse au moyen de contingents par branche. «Nos entreprises ne seraient alors plus autorisées à recruter des conducteurs de travaux et des ingénieurs de l'étranger, si des chômeurs annoncés à l'ORP avaient déjà été employés comme travailleurs non qualifiés sur les chantiers. Cette situation contradictoire n'existe pas dans le modèle des groupes professionnels» a relevé Gian-Luca Lardi.

Détails sur le thème:

Exposé du président des entrepreneurs Gian-Luca Lardi à la conférence de presse «Initiative contre l'immigration de masse: application du principe de la priorité des travailleurs indigènes avec le modèle des groupes professionnels»: <http://ots.ch/Wmp64>

Contact:

Gian-Luca Lardi
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: glardi@baumeister.ch

Benedikt Koch, Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: mengel@baumeister.ch

